

## Conseil de l'IUT du 22 février 2018

Vu l'article L 713.9 du Code de l'Education,  
Vu l'article 12 des statuts de l'IUT,

Le Conseil de l'IUT s'est réuni en salle du conseil le jeudi 22 février 2018, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur André JETTE, Président du Conseil de l'IUT.

### **Etaient présents :**

Collège enseignants : Madame PARDINI, Madame RENAUX, Monsieur DEBLECKER, Madame LAOUT

Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT,

Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE, Monsieur DELATTRE, Monsieur TRANOY, Monsieur BIERI, Monsieur VINS, Monsieur NICOLAS, Monsieur FRANCOIS, Monsieur GUILLAUME,

Collège Usagers : Monsieur BARDZINSKI

Personnalités invitées : Monsieur POIRRIEZ, Monsieur TREHOU, Monsieur VERMEIREN, Madame DUBRULLE, Madame PLUVINAGE

Ont donné pouvoir : Monsieur DOGHECHE et Monsieur EZZEDINE à Madame RENAUX, Monsieur TRICOTEAUX et Monsieur POLET à Madame PARDINI, Monsieur CIRY et Monsieur DELATTRE (Philippe) à Monsieur DEBLECKER, Monsieur DELEVAQUE et Madame LEROY à Madame LAOUT, Monsieur JOVENIAUX et Madame SEGARD à Monsieur VUEBAT, Monsieur BAUDUIN à Monsieur JETTE, Monsieur HENCELLE à Monsieur BARDZINSKI

Membres excusés : Madame THOMAS, Monsieur GRAMMONT, Monsieur PETIT, Monsieur COSTERMANS

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président du Conseil ouvre la séance.

Il est proposé aux conseillers d'ajouter un point à l'ordre du jour : Projet de Licence Professionnelle Robotique et Vision par la voie de l'apprentissage.

*L'ajout de ce point supplémentaire à l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité*

Monsieur le Directeur de l'IUT demande alors une minute de silence en l'honneur de Jean-Marie GROS.

### **1 Approbation du compte rendu du conseil du 07 décembre 2017**

(Document envoyé aux conseillers)

*Le compte rendu est approuvé à l'unanimité*

## **2 Politique d'admission en DUT- Capacités d'Accueil Limitées année 2018/2019**

(Document distribué en séance)

Monsieur le Directeur de l'IUT présente la politique d'accueil et de recrutement des bacheliers. Il s'agit d'accueillir un public diversifié : bacheliers généraux, bacheliers technologiques, publics en remédiation, bacheliers étrangers.

L'IUT de Valenciennes applique les seuils fixés par l'arrêté du 13 mai 2016 fixant à 40% de néo-bacheliers technologiques admis pour la rentrée 2018.

En contrepartie d'une augmentation des places, l'IUT de Valenciennes se voit attribué par le Recteur des moyens supplémentaires : Deux postes d'enseignants chercheurs et un poste d'enseignant du second degré ainsi que 700 heures complémentaires pour l'accueil des bacheliers technologiques.

Certains conseillers craignent qu'à vouloir augmenter le nombre de bachelier technologiques, on finisse par les prendre tous avec le risque d'une baisse du niveau voire même d'une baisse des résultats du DUT. Il y a déjà beaucoup de décrochage et d'absentéisme dans certains départements.

*La politique d'admission en DUT est votée à l'unanimité par le Conseil.*

## **3 Changement d'appellation de TCiaa en TC@**

Monsieur le Directeur de l'IUT donne la parole à Madame la Chef de département TCiaa.

Cette dernière présente le projet de changement d'appellation en TC@ avec la transformation de certains modules au titre de l'adaptation locale. (255h modifiées soit 16% du PPN)

Le représentant de la Communauté d'Agglomération de Cambrai précise que la C.A.C. soutient ce projet car il s'avère que l'appellation « agro-alimentaire » n'attire pas les jeunes et il devient nécessaire pour les petits sites universitaires comme celui de Cambrai d'élargir leur recrutement géographique.

*Le changement d'appellation en TC@ est adopté à l'unanimité par le Conseil.*

## **4 Création de la Licence Professionnelle Robotique et Vision par la voie de l'apprentissage**

Madame la Directrice du Centre de Formation par l'Apprentissage de l'IUT présente le projet de création de la licence professionnelle Robotique et Vision.

*Le projet de création de la LP Robotique par la voie de l'apprentissage est adopté à l'unanimité par le Conseil.*

**5 Questions diverses**

Néant

Fait à Valenciennes, le 22 février 2018

Pour le Président

Le Directeur de l'IUT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eric Cartignies', with a stylized flourish at the end.

Eric CARTIGNIES